

UNIVERSITE DE LILLE
Faculté des Humanités
Département sciences du langage

Master
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
2020/2021

MENTION
SCIENCES DU LANGAGE

Parcours
Didactique des langues - Français Langue
Etrangère et seconde
DDL-FLE/S

Option
Ingénierie pédagogique
M2 à distance

Début des cours

Les premiers cours seront mis en ligne durant la semaine du 5 octobre 2020.

Présentation du Master FLE/S

Le Master Sciences du Langage parcours DDL-FLE/S vous permettra, en formation initiale ou continue, de devenir des professionnels de l'enseignement et de la didactique du FLE.

L'offre de l'Université de Lille présente trois points forts :

1. Analyse réflexive des pratiques d'enseignement/apprentissage linguistique en FLE/S et analyse des interactions en contexte international et en contexte d'intégration et de migration.
2. Étude des processus d'acquisition d'une L2 (dont le FLE).
3. Pluralité de dispositifs et de formations aux outils numériques pour l'enseignement des langues.

En Master 2, il existe 2 options :

- option ingénierie pédagogique
- option langues et migrations

Seule l'option **ingénierie pédagogique** est proposée à distance.

Cette option vous prépare à la conception et à l'animation de dispositifs d'apprentissage des langues pour tous types de publics : publics FLE ou FOS à l'étranger ou en France, élèves allophones, migrants, etc. Vous serez amenés à concevoir et organiser des dispositifs de formation - présentiel, ouvert ou à distance, formation d'enseignants - et à en initier l'expérimentation.

Les étudiants de **Master 2** préparent un mémoire (au choix) :

- de type « mémoire professionnel » à partir d'un projet d'action dans un organisme en rapport avec leur stage du second semestre.

Ce mémoire s'accompagne d'un livrable, document pédagogique conçu par vous et utilisable par d'autres acteurs du champ de la didactique des langues. Exemple de livrable possible : ressource didactique, dispositif pédagogique, guide méthodologique, etc.

Ou

- de type « mémoire de recherche » à partir d'une recherche de terrain visant la description, l'explication, ou la compréhension de faits didactiques et acquisitionnels au moyen d'observation et/ou d'expérimentations.

Ce mémoire s'accompagne d'un volume complémentaire qui fait état des données du corpus que vous avez exploité et qui met ainsi en valeur le travail effectif sur le terrain (transcriptions, sélection de documents, etc).

OBJECTIFS du M2 DDL-FLE/S option ingénierie professionnelle

Mettre en place (sur un terrain donné : description, narration, évaluation) et approfondir une approche d'ingénierie éducative ; articuler (justifier) la mise en place des pratiques enseignantes et apprenantes envisagées à leurs champs de recherche praxéologiques et théoriques respectifs (linguistique, didactique, sociolinguistique) ; développer la connaissance des effets des innovations technologiques (médiatisation des ressources) dans ces disciplines ; développer la capacité à conceptualiser les faits linguistiques (ex.: productions orales ou écrites des apprenants ou des enseignants de FLE/LVE), didactiques (ex.: avec observations directes de classes et/ou entretiens) sociolinguistiques (idem), propres au domaine de la communication didactique dans une langue étrangère.

Les débouchés sont principalement : *l'enseignement* du FLE/S en France et à l'étranger ; les métiers liés à la pédagogisation de ressources et à l'écriture de scénarios sur différents supports, y compris les supports numériques.

LES STAGES

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage qu'il convient de saisir sur l'application PSTAGE disponible sur votre ENT.

Afin de vous guider dans la saisie de vos conventions de stage, des tutoriels sont accessibles sur PSTAGE, ainsi que sur la page Relations Professionnelles- stages de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/rerelations-professionnelles-stages>.

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336: les lundis, mardis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Mail: suzanne.klimsza@univ-lille.fr tel: 03 62 26 95 00

La **responsable pédagogique du M2 à Distance** est :

Sophie BABAULT

Maître de conférences HDR en didactique du FLE - UMR 8163 STL

sophie.babault@univ-lille.fr

La **responsable administrative du M2 à distance** est :

Dominique LECONTE

Dominique.leconte@univ-lille.fr

La **gestionnaire pédagogique du département sciences du langage** est :

Anne MARTEL

anne.martel@univ-lille.fr

Conditions d'admission

Prérequis en M2 :

- Validation du M1 FLE/S.

- Pour les autres candidat.e.s : Avoir validé une première année de master dans le champ du FLE ou pouvoir faire la preuve d'une expérience d'enseignement ou de responsabilités pédagogiques ou éducatives de cinq ans dans le champ du Français Langue Étrangère, en France ou à l'international.

Modalités pratiques de candidature :

Les inscriptions en M1 ou en M2 si vous arrivez d'une autre université se font sur la plateforme e-candidat : <https://ecandidat.univ-lille.fr/> dans les périodes de campagne (en mai). En fonction du nombre de places restées vacantes à l'issue de cette première commission de juin, une seconde commission pourra se tenir début septembre. Nous ne pouvons toutefois pas vous garantir que des places resteront vacantes à l'issue de cette première commission, et vous conseillons vivement de candidater sans attendre.

Dossier de validation

Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à l'Université de Lille dans le cadre d'un programme d'échange. *Rendez-vous sur :*

<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>

- Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à l'Université de Lille à titre individuel. Une compétence attestée en français est exigée. *Rendez-vous sur :*

<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

Contact : Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI)

Tél. : (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 – International@univ-lille.fr

Master 2 FLE, option ingénierie professionnelle

Structure des enseignements

| SEMESTRE 3 | ECTS | O = Obligatoire C = à Choix | Vol horaire |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------|----------------|
| BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques | 6 | | |
| UE1.1 Linguistique 1 | 3 | | 24h |
| <i>Linguistique comparée</i> | | O | |
| UE1.2 Linguistique 2 | 3 | | 24h |
| <i>Sociolinguistique des contacts de langues</i> | | O | |
| BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles | 3 | | |
| UE2.1 Langues vivantes | | | 18h |
| <i>Autoformation anglais</i> | | O | |
| BCC3. Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels | | | |
| UE3.1 Méthodologie | 6 | | 12h |
| <i>Méthodologie du projet d'ingénierie</i> | 3 | O | |
| <i>Méthodologie de la recherche</i> | 3 | O | |
| UE3.2 Savoirs professionnels et universitaires en FLE | 9 | | |
| <i>Acquisition/apprentissage du langage et des langues 3</i> | 3 | O | |
| <i>Français sur objectifs spécifiques</i> | 3 | O | |
| <i>Agir enseignant</i> | 3 | O | |
| BCC4. Préprofessionnalisation | 9 | | |
| UE4.1 Projets numériques en FLE | 3 | O | 24h |
| UE4.2 Centre de ressources et autoformation accompagnée | 3 | O | 24h |
| UE4.3 FLI/FLSco | 3 | O | 24h |

| SEMESTRE 4 | ECTS | O = Obligatoire C = à Choix | Vol horaire |
|-----------------------------------|-----------|--------------------------------------|----------------|
| BCC1. Professionnalisation | 30 | | |
| UE1.1 Stage professionnel | 27 | | |
| <i>Préparation au stage</i> | | O | |
| <i>Stage</i> | | O | |
| <i>Mémoire</i> | | O | |
| UE1.2 Gestion de projet | 3 | O | 24h |

Contenu des UE : Master 2 FLE - Semestre 3

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1

Enseignement : Linguistique comparée

Enseignante : Simona Anastasio

Contenu

Prendre du recul à l'égard de sa langue maternelle et ne pas considérer le système de sa langue comme référence absolue : voici quelques-unes des difficultés fondamentales qui se posent à un futur enseignant de FLE. A travers une comparaison des structures morphosyntaxiques des langues aussi bien apparentées qu'éloignées (français, anglais, polonais, italien entre autres), une réflexion sur les traits universaux et les diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système sera proposée. Une attention particulière sera consacrée aux systèmes verbaux (temps et aspects) et aux variations intratypologiques au sein d'une famille linguistique.

Compétences visées

Être capable de distinguer les types de langues.

Capacité à mener une analyse linguistique comparée surtout dans le domaine de la morphosyntaxe.

Compréhension des mécanismes qui engendrent la diversité linguistique et les évolutions diachroniques.

Bibliographie :

Milliaressi, T. 2015. *Aspect et temporalité*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Payne, T. 2006. *Exploring Language Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.

Sörös, A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues* Bern : Peter Lang

Évaluation

Dossier

UE 1.2 LINGUISTIQUE 2

Enseignement : Sociolinguistique des contacts de langues

Enseignante : Sophie Babault

Contenu

Ce cours vise à apporter aux étudiants un ensemble d'outils conceptuels et méthodologiques qui leur permettront d'analyser des situations de multilinguisme. Dans un premier temps, les étudiants seront familiarisés avec les concepts centraux de la sociolinguistique des contacts de langues : norme/variation, langue/dialecte, bilinguisme/diglossie, multilinguisme individuel/sociétal, stratégies multilingues familiales, rôle des langues dans la construction identitaire, représentations véhiculées par les langues, etc. Nous travaillerons ensuite sur des études de cas qui amèneront les étudiants à mettre en œuvre concrètement une méthodologie d'analyse.

Compétences visées

Savoir analyser des situations de multilinguisme en tenant compte d'un ensemble de facteurs explicatifs, tant sur le plan sociétal qu'individuel

Bibliographie

BABAULT S., 2006, *Langues, école et société à Madagascar. Normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, Paris, L'Harmattan.

BABAULT S. & TIRVASSEN R., 2006, « Points de repère pour un éclairage sociolinguistique sur la classe de langue », in M. Faraco (éd.), *Regards croisés sur la classe de langue*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, pp. 175-198.

Byram M. (2006). *Langues et identité*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Byram_Identities_final_FR.doc

Castellotti V. & Moore D. (2001). *Les représentations des langues et de leur apprentissage*. Paris : Didier.

Hélot C., Benert B., Ehrhardt S. & Young A. (2008, eds.). *Penser le bilinguisme autrement*. Frankfurt am Main: Peter Lang.

Simonin J. Wharton S. (eds) (2013). *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Editions.

Évaluation

dossier

BCC 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais

Enseignante : Annick Rivens

Contenu

Il sera proposé aux étudiants un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).
 - Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.
- Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

1. **accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs** : test de positionnement, entretien individuel, feuille de
2. route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,
3. **travail en autonomie** au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation
4. **tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage**,
5. séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)
6. **participation aux activités de la plateforme** : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux
7. **ateliers de production orale** - (facultatif) **participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem**

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

BCC 3 Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels

UE 3.1 RECHERCHE

METHODOLOGIE DU PROJET D'INGENIERIE

Enseignante : Sophie Babault

Contenu

Nous étudierons les différents procédés et stratégies à adopter pour élaborer un projet d'ingénierie en didactique des langues : formalisation de la demande institutionnelle, repérage des acteurs, analyse des besoins, conception du projet, étude de faisabilité, mise en œuvre, évaluation, etc.

Compétences visées

Développer la capacité à analyser un contexte pédagogique précis et répondre à un appel d'offre, formaliser une démarche de projet.

Bibliographie

- Altet M., Paquay L., Perrenoud P. (2002). *Formateurs d'enseignants*, De Boeck université.
- Amghar Alain (2004). *Conduite opérationnelle de projet*, Hermès-Lavoisier.
- Bach Pierre (2007) *Le management des projets de formation*, De Boeck.
- Barbier. M. (1996). « L'analyse des pratiques : questions conceptuelles » in *L'analyse des pratiques professionnelles*, Blanchard-Laville C. (dir.), Savoir et formation.
- Boutinet Jean-Pierre (1990). *Anthropologie du projet*, Presses Universitaires de France.
- Castellotti. V. , De Carlo M., (1995). *La formation des enseignants de langue* ; Clé international.
- Galisson., Puren C. (2000). *La formation en question*, Clé International, 128 p.
- Garrel Gilles (2003) *Le management de projet*, Collections Repères, La Découverte.

Evaluation

dossier

Méthodologie de la recherche

Enseignante : Emilie Kasazian

Objectifs

Acquérir une posture d'enquête qui repose sur la clarification de ses propres représentations sur les thèmes de recherche et d'enquête, la prise de distance par rapport à l'objet de la recherche, une réflexion sur les usages sociaux de la recherche (i.e. être capable d'identifier sa position (théorique /épistémologique / méthodologique dans une démarche d'enquête en sciences sociales).

Être capable de situer, sélectionner, et concevoir les principaux outils : recherche bibliographique, entretien, questionnaire, observation, traitement des données.

Être capable de se situer dans un type d'approche méthodologique (descriptive, explicative, compréhensive, expérimentale) et de le justifier.

Contenu

- Étapes de la recherche en sciences humaines : du « sujet » à l' « objet » (la « consigne » en classe de FLE/S ; la « prise de parole » ; le rôle de la LM en classe de FLE/S » ; les obstacles en classe de langues, les effets du contexte) ; genèse du sujet ; questions immédiates ; explorations documentées ; questions de recherche ; problématique de l'objet/de la recherche ; hypothèses ; sélection des outils ; recueil terrain et corpus ; traitement des données. Fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche en se référant aux théories praxéologiques.

- Structuration d'un article scientifique.

- Recherche bibliographique en bibliothèque (utilisation des catalogues et navigation sur les principales plateformes de revues scientifiques SHS) et organisation bibliographique (formation Zotero)

Évaluation :

Un dossier individuel de méthodologie de la recherche envisagée pour le mémoire. Ce dossier pourra constituer une des bases du mémoire.

Bibliographie indicative

Bachelard G. (1983) La formation de l'esprit scientifique, Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective, Vrin, Intro et chap. 1

Bourdieu P., [1996] La misère du monde, chapitre « Comprendre ».

Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C. (1968) 1983, Le métier de sociologue, La Haye-Paris : Mouton.

Bronckart J.-P., 2005, Une introduction aux théories de l'action, Carnets des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Bronckart J.-P., 1977, Théories du langage. Une introduction critique, Mardaga.

Daunay B., Reuter Y., Schneuwly B., 2011, Les concepts et les méthodes en didactique du français, Presses Universitaires de Namur.

Dargirolle F. (2002). L'observation de classe dans la formation des enseignants de langues étrangères. Thèse Université de Paris-III, dir. Ch.

Devereux G., 1980, De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement, Flammarion – Aubier.

Gardner H., 1985, Histoire de la révolution cognitive. La nouvelle science de l'esprit, Payot.

Mucchielli A. (Ed.), 2004, Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Armand Colin.

Mucchielli A., 1991, Les méthodes qualitatives, Que sais-je ?, PUF.

Popper K. 1979, « Les deux visages du sens commun », in La connaissance objective, Flammarion, Champs, pp. 83-102.

Puren. 1999, « L'observation de classes ».ÉLA revue de didactologie des langues-cultures, n° 114, avril-juin

Develay M. (2001) Propos sur les sciences de l'éducation. Réflexions épistémologiques, Paris: ESF chapitres 4, 5 et 6

Le Moigne (1995) Les épistémologies constructivistes, PUF Que sais-je ? n° 2969.

Quivy R., Van Campenhoudt L. (1988) Manuel de Recherche en Sciences Sociales, Dunod.

Reuchlin M., 1969, Les méthodes en psychologie, Que sais-je ?, PUF.

Reuchlin M., 1962, Les méthodes quantitatives en psychologie, PUF.

Santiago-Delefosse M. & Rouan G., 2001, Les méthodes qualitatives en psychologie, Dunod.

Schurmans M.-N., 2006, Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales, Carnets des sciences de l'éducation, Université de Genève.

UE 3.2 SAVOIRS PROFESSIONNELS ET UNIVERSITAIRES EN FLE

ACQUISITION/APPRENTISSAGE DU LANGAGE ET DES LANGUES 3

Enseignante : Simona Anastasio

Contenu

L'objectif de cet enseignement est d'examiner les rapports entre processus d'appropriation d'une L2 et cognition.

Après avoir esquissé les différentes théories d'apprentissage, nous allons illustrer les hypothèses sur l'acquisition de la LM par l'enfant et d'une L2 par l'adulte. Ensuite, nous nous focaliserons sur la notion d'interlangue (ou lecte d'apprenant) et sur les facteurs cruciaux dans sa construction (impulsion à apprendre, capacité linguistique, accès à la langue). Nous prêterons une attention particulière aux facteurs de variation tels que le rôle de la langue maternelle et/ou d'autres langues précédemment acquises, le contexte d'apprentissage.

A travers l'analyse d'extraits de corpus nous pourrions observer, d'une part, des tendances universelles lors de l'appropriation de la L2 et, d'autre part, des divergences telles que la mise en place du phénomène d'influence translinguistique.

Compétences visées

Avoir une connaissance générale des principales théories du champ de l'acquisition du langage.
Savoir caractériser les différents cas d'acquisition linguistique.
Être capable d'identifier les facteurs susceptibles d'impacter le processus acquisitionnel.

Bibliographie

Gaonac'h, D. 1991. *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Paris : Hatier-Didier.
Giacobbe, J. 1992. *Acquisition d'une langue étrangère, cognition et interaction*. Paris : CNRS.
Jarvis, S. & Pavlenko, A. 2007. *Crosslinguistic influence in language and cognition*. London : Routledge.
Kail, M. & Fayol, M. 2000. *L'acquisition du langage. Le langage en développement*. Tome 1 et 2. Paris : P.U.F.
Kellerman, E. 1979. La difficulté, une notion difficile. *Encrages*, n° spécial, 16-21.
Klein, W. 1989. *L'acquisition d'une langue étrangère*. Paris : A. Colin.
Ringbom, H. & Jarvis, S. 2009. The importance of cross-linguistic similarity in foreign language learning. In M. H. Long & C. J. Doughty (eds.), *The handbook of language teaching*, 106-118. London: Blackwell.
Selinker, L. 1972. Interlanguage. *International Review of Applied Linguistics*, 10 : 209-331.
Véronique, D. et al. 2009. *L'acquisition de la grammaire du FLE*. Paris : Didier.

Evaluation

Dossier

Enseignement : Français sur objectifs spécifiques

Enseignante : Sophie Babault

Contenu : Après avoir vu les différents concepts théoriques didactiques en français professionnel (français de spécialité, FOS, FLP), nous verrons les différentes étapes de création d'un programme de français sur objectif spécifique qu'il soit à visée professionnelle ou universitaire, de l'analyse de la demande de formation à l'ingénierie d'un programme. Nous verrons également les différentes évaluations proposées pour évaluer en français professionnel et la manière dont il est possible de les adapter à la formation pédagogique (DFP, DCL).

Compétences visées : savoir analyser une demande de formation et élaborer un programme didactique sur mesure en s'adaptant à son public d'apprenant.

Bibliographie

Mangiante, J.-M. (2018). Evolution de la démarche FOS aujourd'hui : Une ingénierie de formation en langue en contextes professionnel et académique. *Les cahiers de l'ASDIFLE*, 29.
Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2004). *Le français sur objectif spécifique*. Hachette.
Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. PUG.
Mourlhon-Dallies, F. (2008). *Enseigner le français à des fins professionnelles*. Didier.
Richer J.-J. (s. d.). Genres de discours et FOS. *Points communs*, 3. Paris
Tran, H., Cavalla, C., & Tutin, A. (2016). *Typologie des séquences lexicalisées à fonction discursive dans la perspective de la rédaction scientifique*.

Évaluation

dossier

AGIR ENSEIGNANT

Enseignante : Emilie KASAZIAN

Contenu

Nous étudierons les caractéristiques de l'activité et de l'action sociale en général afin de mieux situer les particularités de l'agir professoral. Nous identifierons les différents facteurs qui interagissent dans la classe (identifier les émotions, les obstacles) et notamment les aspects contextuels qui ont un impact sur le style professoral.

Il s'agira enfin de comprendre les outils d'accompagnement sur la réflexivité des actions de l'enseignant (l'entretien d'auto-confrontation, le journal de bord)

Compétences visées

Etre capable d'identifier le(s) cadre(s) didactique(s) et métadidactique(s) (i.e. le « modèle »), qui animent la pratique enseignante en FLE/S ; être capable d'explicitier les questions/problèmes pratiques et conceptuels issus de l'observation de terrain ; être capable de relier observation de terrain et arrières plans théoriques.

Évaluation

Dossier

Bibliographie

Borg, S. (2003). Teacher cognition in language teaching : a review of research on what language teachers think, know, believe, and do » *Language Teaching*, n° 36(2).

Cicurel, F. (1985). *Parole sur parole. Le métalangage dans la salle de classe*. Paris : Clé International.

Cicurel, F. (2011). *Les interactions dans l'enseignement des langues : agir professoral et pratiques de classe*. Paris : Didier.

Tochon, F. V. (1993). *L'enseignante experte, l'enseignant expert*. Paris : Nathan Pédagogie.

Xue, L. (2017) « Construction d'une image de soi pluri-identitaire et contextualisée », *Études en Didactique des Langues (EDL)*, numéro 29, pp. 129-146.

BCC 4 Préprofessionnalisation

UE 4.1 PROJETS NUMÉRIQUES EN FLE : expertise et conception

Enseignants : Martine EISENBEIS et Dominique PERRIN

Objectifs et contenus

Ce cours a pour objectifs :

1. de découvrir et d'assimiler les notions théoriques de corrections, feedback, aides & étayage,
2. de faire l'analyse pédagogique de dispositifs médiatisés pour l'enseignement et l'apprentissage du FLE
3. de concevoir un scénario pédagogique dans le cadre d'un enseignement hybride ou à distance, donc d'un dispositif médiatisé,
4. de découvrir les fonctionnalités de la plateforme Moodle en mode enseignant
5. de mettre en œuvre ce scénario pédagogique dans cette plateforme à destination des apprenants.

Ces questions seront abordées à travers quelques notions-clés :

- Public, niveau, communauté d'apprentissage, besoins, compétences, objectifs, tâche/activité/exercice,
- Feedback, correction, étayage, tutelle, consignes, métalangage, aide multimodale, évaluation,
- Médiation / médiatisation, autoformation guidée/ intégrée
- Collaboration / coopération, CMO, communication synchrone/asynchrone, ...

Evaluation

Au cours du semestre, les étudiants devront d'une part expertiser un dispositif médiatisé, d'autre part, construire une séquence pédagogique sur la plateforme Moodle.

Bibliographie

Barrière I., Emile H. & Gello F. (2011) *Les TIC, des outils pour la classe*, Grenoble, PUG

Cordina D., Rambert J. & Oddou M. (2017), *Pratiques et projets numériques en classe de FLE*, Clé International, Paris,

Guichon, N. (2006). *Langues et TICE - Méthodologie de conception multimédia*. Paris : Ophrys

Mangenot F., (2017), *Formation en ligne et MOOC : apprendre et se former en langue avec le numérique*, Hachette FLE, Paris

Nissen E. (2019), *Formation hybride en langues –Articuler présentiel et distanciel*, Didier, Paris

UE4.2 CENTRE DE RESSOURCES ET AUTOFORMATION ACCOMPAGNEE

Enseignante : Annick Rivens

Contenu

Cette UE se propose d'aborder le fonctionnement d'un centre de ressources en langues tant du point de vue des ressources et des acteurs (tuteurs et apprenants) que de son existence institutionnelle. Nous combinerons trois niveaux d'approches : macro (le CRL et l'institution), méso (le dispositif d'autoformation) et micro (les ressources et les acteurs). A l'heure de l'institutionnalisation de l'enseignement numérique, où se situe le CRL et quelles sont les pratiques de formation attestées, pour viser quelles compétences langagières ?

Nous envisagerons la notion de « dispositif » pour répondre à ces questions, et chercherons à en déterminer les éléments essentiels, selon un continuum qui peut aller du dispositif en présentiel enrichi, au dispositif hybride voire la FOAD (Formation Ouverte et A Distance).

Par ailleurs, les pratiques développées reposeront sur le concept d'autoformation guidée, et de développement de l'autonomie de l'apprenant, qui peut se mettre au service de l'apprentissage des langues.

Objectifs

Maîtriser les concepts essentiels pour un montage de dispositif d'apprentissage des langues qui va de pair avec le développement de l'autonomie chez l'apprenant, au sein de ce dispositif.

Prendre en compte les éléments essentiels pour le montage d'un tel dispositif et comprendre le fonctionnement d'un Centre de Ressources en Langues, d'un point de vue pédagogique et institutionnel.

Évaluation

Présentation d'un dossier dont les modalités seront précisées en début de formation

Bibliographie

ALBERO, Brigitte. 1998. « Les Centre de Ressources Langues ; interface entre matérialité et virtualité. » Etudes de Linguistique Appliquée n°112, « Ressources pour l'apprentissage : excès et accès », 469-482.

BARBOT, Marie-José, 2000. *Les auto-apprentissages*. Collection Didactique des langues étrangères, Clé International.

CAZADE, Alain éd. 2003. *Pratiques et Recherches en Centres de Langues*, ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

CIESKANSKI, Maud. 2006 *L'accompagnement à l'autoformation en langue étrangère : Contribution à l'analyse des pratiques professionnelles - Étude des dimensions langagières et formatives des pratiques dites "de conseil" dans des systèmes d'apprentissage autodirigé en LE*, Thèse de doctorat, CRAPEL, Université de Nancy 2.

JACQUINOT-DELAUNAY, Geneviève et MONNOYER, Laurence. 1999. *Le dispositif : Entre usage et concept*. HERMÈS n°25 - 1999.

POTEAUX, Nicole. 2000. Nouveaux dispositifs, nouvelles dispositions, Les langues modernes n°3, « Dossier : les nouveaux dispositifs d'apprentissage des langues vivantes », 8-11.

POTHIER, Maguy. 2003. *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*. Paris : Ophrys.

RIVENS MOMPEAN, Annick & SCHEER, Regina. 2003. « Le Centre de Ressources en Langues : de l'outil satellite au dispositif intégré », in ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

UE4.1 LE FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION / FRANÇAIS LANGUE D'INTEGRATION

Enseignante : Céline BEAUGRAND

Contenu

Le cours sera articulé autour de la problématique de l'enseignement du français langue seconde en France à des migrants en appréhendant le public adulte et le public enfant dans un cadre scolaire.

Pour les deux publics visés, le cours a pour finalité d'apporter une mise en perspective historique des politiques publiques mises en œuvre ainsi qu'une connaissance des notions en jeu. Il permettra aussi d'appréhender les

approches didactiques et pédagogiques pertinentes pour les deux publics en tenant compte de leurs points communs et de leurs spécificités.

Compétences visées

- Se familiariser avec l'enseignement du FLS à un public migrant.
- S'appropriier les concepts et notions en présence (FLS, FLSco, FLI, alphabétisation, ...).
- Disposer de quelques repères dans l'évolution des politiques publiques mises en œuvre pour ces deux publics.
- Mener une réflexion sur les relations entre la langue et les matières scolaires en FLSco à travers différents objets d'étude (discours de l'enseignant, manuels scolaires, textes institutionnels, ...).
- Être sensibilisé à la question de l'alphabétisation.
- être capable de construire une séquence adaptée aux besoins des apprenants et s'appropriier quelques repères didactiques et pédagogiques dans l'un et l'autre champ.

Bibliographie

- ADAMI, H. (2009) : *La formation linguistique des migrants*, Paris, CLE International.
- BEACCO J.-C. et al.. (2016), *Guide pour l'élaboration des curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CHISS J.-L. (dir.) (2008), *Immigration, école et didactique du français*, Didier, Paris.
- DUVERGER J. (2005), *L'enseignement en classe bilingue*, Hachette, Paris.
- ETIENNE, S. (2008) : *Créer des parcours d'apprentissage pour le niveau A1.1*, Paris, Didier.
- PEUTOT F., CHERQUI G. (2015), *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones*, Hachette FLE, Paris.
- VERDELHAN-BOURGADE M. (2002), *Le français langue de scolarisation. Pour une pédagogie réaliste*, Presses Universitaires de France, Paris.
- VIGNER G. (2009), *Le français langue seconde. Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette, Paris.

Evaluation

dossier

Contenu des UE : Master 2 FLE - Semestre 4

BCC 1 Professionnalisation

UE 1.1 STAGE PROFESSIONNEL

PREPARATION AU STAGE

Enseignante : Sophie Babault

Objectif

Accompagner dans la recherche de stage, préparer l'arrivée sur le lieu de stage

MÉMOIRE (+ STAGE)

Mémoire final réalisé à partir d'un stage (obligatoire) dans un organisme ou une institution.
Soutenance devant un jury.

UE 1.2 GESTION DE PROJET

GESTION DE PROJET

Enseignant

Contenu

Mise en œuvre de manière concrète des techniques et démarches étudiées durant le cours de méthodologie de projet

Évaluation

Précisé au début du cours

ENCADREMENT POUR LE MASTER 2 DDL FLE/S

Pour les stages et la rédaction du rapport de stage et du mémoire des informations détaillées sont disponibles en ligne sur la plateforme Moodle.

Enseignants référents pour le suivi des stages et du mémoire de Master

- S. Babault (MCF HDR à l'Université de Lille) : didactique du FLE, sociolinguistique du plurilinguisme, programmes bilingues, français langue de scolarisation, français sur objectifs spécifiques.
- E. Canut (Professeure à l'Université de Lille) : Linguistique de l'acquisition du langage oral et écrit, didactique du français langue première et langue seconde/étrangère, interactions, corpus oraux
- A. Castelo (Docteure, Enseignante d'espagnol à l'Université Lille SHS) : Enseignement transdisciplinaire, apprentissage des langues à travers les pratiques artistiques et performatives, la transformation des pratiques enseignantes, la recherche en première personne.
- J. Delahaie, (Professeure à l'Université de Lille) : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle
- M. Eisenbeis (PRCE/PRAG au DEFI à l'Université de Lille, responsable des projets numériques) : numérique (conception et utilisation), autoformation et tutorat, interactions en classe de langue, place de la grammaire et de la correction, réception de l'oral : pratiques et évaluation
- E. Kasazian (MCF à l'Université de Lille) : analyse des pratiques enseignantes, didactique de la grammaire, discours de l'enseignant, cultures éducatives (d'enseignement/ d'apprentissage)
- C. Patin (MCF à l'Université de Lille) : phonétique et phonologie du français, didactique de la prononciation
- P. Pietrandrea (Professeure à l'Université de Lille) : grammaire française et comparée
- S. Royer (ATER) didactique du français sur objectif spécifique (FOS/FOU/FLP), analyse du discours et des interactions, littératies numériques, pédagogie de projet
- A. Risler (MCF à l'Université de Lille) linguistique de la langue des signes française; les unités lexicales et leur variation; le pointage en LSF ; expression du déplacement en LSF ; temps, aspect, modalité en LSF
- A. Rivens (Professeure à l'Université de Lille) : didactique de l'anglais, dispositifs d'apprentissage en langues médiatisés, analyse des pratiques langagières avec les TICE
- E. Rosen (MCF à l'Université de Lille) : FLE, CECR
- F. Tayalati (MCF à l'Université de Lille) : sémantique, syntaxe (Typologie sémantico-syntaxique ; structure argumentale ; typologie des compléments ; marquage casuel ; aspect, etc.)

Des professionnels ayant le statut de docteur sont également susceptibles d'encadrer des étudiants dans le cadre de projets spécifiques.